

GUIDE DES BOURSES A LA MAITRISE DE SOCIOLOGIE À L'UDEM

SOMMAIRE

1. BOURSES D'EXCELLENCE

1.1 CRSH

1.2 FRQSC

1.3 Bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith

1.4 Fondation Berthelet-Aubin

2. BOURSES DU DÉPARTEMENT

2.1 Bourses Parcours

2.2 Bourses Philanthropiques

2.2.1 Bourse compétition et société

2.2.2 Bourse Jean-Guy Vaillancourt

2.2.3 Bourse Patrick Berdoz

3. BOURSES DE LA FAS/FESP/Université

3.1 Bourses d'excellence de la FESP

3.1.1 Guy Rocher

3.1.2 Fonds de bourses J.A. DeSève

3.1.3 Bourse Jacqueline Avaré

3.1.4 1001 métiers

3.2 Bourses Alma mater

3.3 Bourses d'excellence Jean-Monbourquette

3.4 Bourses ÉDOUARD-MONTPETIT – MANUVIE

3.5 Bourse en intelligence artificielle

3.6 Bourses d'accueil Place aux Premiers Peuples de l'UdeM

3.7 Bourses de fin d'études

3.8 Bourse d'exemption UdeM pour étudiants internationaux

3.9 BOURSE D - Bourses de maîtrise pour les candidates ou les candidats canadiens non-résidents du Québec

3.10 Bourse d'engagement de la FAS

3.11 Bourse en études autochtones

3.12 Bourse Lise Quesnel

4. Autres bourses

4.1 Bourses du CIQSS (Centre Interuniversitaire Québécois de Statistiques Sociales)

4.1.1 Bourses d'accueil

4.1.2 Bourses d'appui à la production scientifique

4.1.3 Bourses complémentaires d'analyse intensive

1. BOURSES D'EXCELLENCE (grands organismes : CRSH, FRQSC)

1.1 CRSH-BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU CANADA (BESC)

Site :

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Soutien_financier/BESC_M_2023-2024_pres_cand.pdf

Montant : 17 500\$

Date limite de la demande : 1^{er} décembre 2022 (dépôt direct électronique)

Critères d'admissibilité : avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent au Canada; étudiants inscrits ou ayant prévu de s'inscrire à un programme de maîtrise

Critères d'évaluation : excellence universitaire (50%), potentiel en recherche (30%), Caractéristiques et habiletés en relations interpersonnelles (20%)

1.2 FRQSC

Site : <https://frq.gouv.qc.ca/programme/bourses-de-formation-a-la-maitrise-frq/>

Montant : 17 500\$

Date limite de la demande : 5 octobre 2022 (dépôt direct électronique)

Critères d'admissibilité : pour 2023-2024, il faut être inscrit(e) depuis un maximum de 3 sessions à temps plein (1 an) ou moins à la maîtrise avant le 1^{er} mai 2023 ou envisager de débiter des études supérieures entre le 1^{er} mai 2023 et le 15 janvier 2024. Pas nécessaire d'avoir la citoyenneté ou la résidence permanente (seulement posséder une carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) valide à la date limite du concours ou une preuve attestant qu'une carte a été demandée à la RAMQ).

Précision : les personnes qui n'ont pas la citoyenneté canadienne au moment du dépôt de la demande, doivent faire leur formation au Québec (ne présence physique continue au Québec est exigée pendant toute la durée du financement, excluant les périodes de relâche prévues au calendrier universitaire).

Critères d'évaluation : Relevés de notes reconnaissances et réalisations et expériences pertinentes (50%); Originalité, clarté et cohérence de la recherche proposée, pertinence des éléments de méthodologie si applicable et potentiel de contribution du projet aux enjeux sociétaux (45%), et Présentation générale du dossier (5%).

1.3 Bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith

Site : https://www.nserc-crsng.gc.ca/students-etudiants/pg-cs/cgsforeignstudy-bescetudeetranger_fra.asp

Montant : Jusqu'à 6 000 \$ pour un séjour de recherche à l'étranger

Dates limites : le 10 juin et le 10 octobre chaque année

Critères d'admissibilité : être titulaire d'une bourse CRSH

1.4 Fondation Berthelet-Aubin

Site : https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Soutien_financier/Berthelet-Aubin_21_Desc_Dir.pdf

MONTANT : 3 500 \$

Critères d'admissibilité : 1) Être inscrit.e à temps plein à la rédaction de son mémoire au trimestre d'été 2) Déposer son mémoire au plus tard le 31 août 2021 3) Être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e. 4) Avoir obtenu un baccalauréat de l'Université de Montréal

2. BOURSES DU DÉPARTEMENT

2.1 Bourses Parcours (admission, en cours d'études et fin de rédaction)

Site : <https://socio.umontreal.ca/ressources-services/soutien-financier/#e-et-3e-cycle>

Montant : 4000 \$ au total : une bourse d'admission (1000\$), une bourse d'aide à la recherche ou rédaction (2000\$), et une bourse de fin de rédaction (1000\$)

Critères d'admissibilité : ne pas avoir plus de 15 000 \$ provenant de bourses d'excellence

2.2 Bourses philanthropiques

2.2.1 Bourse compétition et société

Site : <https://socio.umontreal.ca/ressources-services/soutien-financier/#e-et-3e-cycle>

Date limite de demande : fin septembre

Montant : 5000 \$

Critères d'admissibilité : Travailler sur un projet de recherche abordant les fondements et les impacts de la compétition dans les sociétés contemporaines occidentales incluant le Québec, ne pas avoir plus de 15 000 \$ provenant de bourses d'excellence et afficher une moyenne minimale de 3,3

2.2.2 Bourse Jean-Guy Vaillancourt

Date limite de demande : fin septembre (à partir de 2024)

Montant : 3000 \$

Critères d'admissibilité : 1) Avoir reçu une lettre de confirmation d'admission ou être inscrite à l'un des programmes de cycles supérieurs du Département de sociologie de la Faculté des arts et des sciences. 2) Travailler sur un projet de recherche portant sur la sociologie de l'environnement et l'écosociologie, le développement durable, la sociologie des religions ou les mouvements pour la paix.

Critères d'évaluation et d'attribution : 1) La qualité de la lettre de motivation; 2) La portée novatrice du projet de recherche. 3) Les critères d'innovation et d'application des résultats du projet de recherche auprès de la communauté seront un atout lors d'évaluation des dossiers présentés.

2.2.3 Bourse Patrick Berdoz

Site : <https://socio.umontreal.ca/ressources-services/soutien-financier/#e-et-3e-cycle>

Date limite de demande : variable

Montant : 1000 \$

Critères d'admissibilité : 1) Inscription à la maîtrise à plein temps (scolarité ou rédaction) au Département de sociologie de l'UdeM. 2) N'avoir obtenu aucune bourse des principaux organismes de subventions québécois, canadiens ou internationaux

3. BOURSES DE LA FAS/FESP/Université

3.1 Bourses d'excellence de la FESP

Site :

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Soutien_financier/EXC_2122_desc_dir.pdf

Date limite de la demande : fin avril

Critères d'admissibilité : 1) Être inscrite, inscrit à l'Université de Montréal lors de la soumission du dossier de candidature (trimestre en cours); 2) Être inscrite, inscrit à plein temps dans un programme de recherche de maîtrise (scolarité ou rédaction) à l'Université de Montréal; 3) Posséder un **très bon dossier académique**, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3; 4) Cumuler moins de 31 000 \$ annuellement en revenus de bourses;

3.1.1 Bourse Guy Rocher

Site : <https://esp.umontreal.ca/faire-un-don/fonds-et-bourses/#c9791>

Montant : 2500 \$

Critères d'admissibilité : étudiants inscrits au doctorat, dans un domaine relié aux sciences sociales et qui s'inscrit dans une approche de formation interdisciplinaire. Ces bourses sont réservées aux étudiants démontrant un besoin financier.

3.1.2 Fonds de bourses J.A. DeSève

Ce fonds a été créé afin d'attribuer des bourses annuelles à des étudiants méritants dans des programmes d'études de recherche de 2^e et 3^e cycles de l'Université de Montréal, de Polytechnique Montréal et de HEC Montréal. Ces bourses d'excellence sont attribuées selon les politiques en vigueur dans les trois établissements. Le dossier de candidature doit inclure le relevé de notes, une lettre de recommandation d'un professeur et une lettre d'appui d'un autre professeur qui a connu l'étudiant au cours de ses études et qui fait état de ses qualités personnelle

3.1.3 Bourse Jacqueline Avard

Critères d'admissibilité : 1) Être inscrite ou inscrit à un programme de formation à la recherche au 2^e et 3^e cycle à l'Université de Montréal, 2) Excellence du dossier académique. 3) Contribuer à l'avancement des connaissances de la condition féminine dans les divers domaines de recherche.

3.1.4 Fonds de bourses mille et un métiers aux études supérieures - soutien aux étudiants en situation de handicap

Ce fonds a été créé afin d'aider l'Université de Montréal dans la réalisation de sa mission d'enseignement et de recherche et afin de faciliter l'intégration des étudiants en situation de handicap par l'octroi

de bourses. Les étudiants doivent être inscrits dans des programmes d'études aux cycles supérieurs et posséder un excellent dossier académique. Le nombre de bourses octroyées est déterminé en fonction de la disponibilité du fonds.

3.2 Bourses Alma Mater

Montant : 5000\$

Critères d'admissibilité : étudiants qui présentent un dossier scolaire de qualité exceptionnelle, et qui acceptent une offre d'admission à l'un des programmes de cycles supérieurs de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal. Les étudiants ne peuvent pas soumettre leur candidature. Les départements et écoles sélectionnent eux-mêmes les candidatures à soumettre à la direction de la Faculté des arts et des sciences.

3.3 Bourses d'excellence Jean-Monbourquette,

Site : https://etudes-religieuses.umontreal.ca/public/FAS/etudes_religieuses/Images/Nouvelles/Annonce_Jean-Monbourquette_maitrise_2020.pdf

Date limite de la demande : juin

Montant : 5000 \$

Critères d'admissibilité : 1) Être inscrite ou inscrit à la maîtrise à temps plein ou en rédaction 2) Avoir le deuil des personnes comme principal sujet de recherche et s'inscrire dans la mission de la Chaire Jean-Monbourquette qui est de développer la recherche et la formation sur les impacts sociaux du deuil et sur les interventions prometteuses en matière de soutien social et d'accompagnement pour les personnes endeuillées et leur entourage au Québec

3.4 Bourses ÉDOUARD-MONTPETIT – MANUVIE

Site : https://fas.umontreal.ca/public/FAS/fas/Documents/3-Etudes/Soutien_financier/Annonce_EMonpetitManuvie_Mai_2022.pdf

Date limite de la demande : mi-juin

Montant : 5000 \$

Critères d'admissibilité : 1) étudiante ou un étudiant **inscrit au trimestre d'automne dans le secteur des sciences sociales et psychologie**, 2) avoir terminé au moins deux trimestres d'un programme de maîtrise lors du dépôt de la candidature et avoir respecté le cheminement prévu, 3) avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3,8.

3.5 BOURSES EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Site :

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Soutien_financier/Bourses_en_IA_2022_pres_etu_d.pdf

Date limite : novembre

Montant : 5000\$

Critères d'admissibilité : 1) Les bourses doivent s'inscrire dans un contexte de financement intégré. 2) Le sujet d'étude doit porter sur un ou plusieurs éléments suivants

: L'avancement de l'intelligence artificielle du point de vue de l'amélioration des algorithmes; Le développement d'applications (incluant l'analyse des retombées des applications) dans des domaines à grands défis sociétaux qui incluent une composante d'intelligence artificielle; L'adoption d'innovations incluant l'intelligence artificielle dans un contexte d'innovation responsable (incluant l'analyse des retombées des applications). 3) La personne candidate doit être inscrite à temps plein dans un programme de recherche à la maîtrise (scolarité ou rédaction); 4) La personne candidate ne peut cumuler plus de 31 000\$ en revenus de bourses.

3.6 Bourses d'accueil Place aux Premiers Peuples de l'UdeM

Maîtrise : Bourse de 5 000 \$ par année pendant un maximum de 2 ans

Date limite de la demande : Le concours est ouvert 3 fois par année : Ouverture 15 juin – Fermeture 14 octobre; Ouverture 15 octobre – Fermeture 14 février; Ouverture 15 février – Fermeture 14 juin

Critères d'admissibilité : 1. Être membre des Premières Nations ou des Inuit ou Être inscrite ou inscrit à l'un des registres des Métis; 2. Être admise ou admis à compter du trimestre d'automne 2022 et des suivants, à plein temps ou à demi temps, dans un programme de maîtrise à l'Université de Montréal; 4. Recevoir l'appui d'une répondante ou d'un répondant (directrice ou directeur de recherche ou responsable du programme);
Critères d'évaluation : Avoir un bon dossier académique.

3.7 Bourses de fin d'études

Site :

https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Soutien_financier/BFEM_H2023_pres_etud.pdf

Montant : Valeur maximale de 6 000 \$

Dates limites : novembre, mars ou juillet (3 concours)

Critères d'admissibilité : 1) Être inscrite, inscrit à un programme d'études de maîtrise à temps plein de manière continue depuis le premier trimestre (interruption permise seulement pour des raisons de grossesse ou de maladie, avec certificat médical à l'appui). 2) Faire le dépôt initial du mémoire avant la fin du 6e trimestre d'inscription à la maîtrise; 3) Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3. 4) Se consacrer à la rédaction du mémoire pendant la période d'octroi de la bourse. 5) Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant la période d'octroi de la bourse. 4) Avoir l'engagement de la directrice, directeur de recherche ou de l'unité pour le versement de la contribution minimale de 20 %. 5) Ne pas recevoir plus de 31 000 \$ en revenus de bourses durant la période d'octroi.

3.8 Bourse d'exemption UdeM pour étudiants internationaux

Site : <https://admission.umontreal.ca/bourses-pour-etudiants-internationaux/>

Montant : 3 348,78 \$ par trimestre en 2022 (équivalent à 15 crédits) (À noter que le montant des droits de scolarité est de 9 577,20\$ avant l'octroi de cette bourse)

Critères : étudiants 1) qui détiennent un permis d'études et qui ne sont ni résidents permanents ni citoyens canadiens. 2) qui seront inscrits à temps plein dans un programme d'études tout au long de leur scolarité. 3) qui ne bénéficieront pas d'une autre forme d'exemption applicable aux droits de scolarité.

Note : les étudiants français ou belges francophones bénéficient de tarifs particuliers.

3.9 BOURSE D - Bourses de maîtrise pour les candidates ou les candidats canadiens non résidents du Québec

Montant : Valeur des droits de scolarité supplémentaires pour étudiantes ou étudiants canadiens non résidents du Québec pendant 3 trimestres de scolarité consécutifs

Dates : octobre février et juin (3 concours)

Critères d'admissibilité : 1) La candidate ou le candidat doit être canadien (ou résident permanent) non résident du Québec. 2) La candidate ou le candidat doit posséder un très bon dossier académique; la recommandation doit être explicite à cet effet. 3) La candidate ou le candidat doit s'inscrire à temps plein dans un programme de maîtrise (durée de 2 ans).

Précisions : La candidate ou le candidat doit faire la demande pour cette bourse auprès de son unité. L'unité doit joindre sa lettre de recommandation au moment d'envoyer le dossier pour traitement aux ESP.

3.10 Bourse d'engagement de la FAS

Site : https://fas.umontreal.ca/public/FAS/fas/Documents/3-Etudes/Soutien_financier/AnnonceBoursesEngagement2022.pdf

Dates limites : octobre 2022

Montant : 2000 \$

Critères d'admissibilité : avoir complété 2 trimestres et être inscrit ou inscrite à temps plein en scolarité ou en rédaction. 2) S'être démarqué(e), tout au long de l'année, par le niveau significatif de son engagement envers un groupe, un projet ou une activité qui profite à la communauté 3) Ne pas avoir reçu de crédits universitaires pour cet engagement (par exemple dans le cadre d'un stage) 4) Ne pas avoir été rémunéré pour sa participation 5) Ne pas avoir également obtenu une Bourse mosaïque d'excellence pour la même année (il est possible de postuler aux deux concours, mais une seule bourse sera remise)

3.11 Bourse en études autochtones

Montant : 2500 \$

Critères d'admissibilité : étudiante ou un étudiant inscrit à temps plein dans un programme de cycles supérieurs de la Faculté des arts et des sciences, et dont les recherches se font dans le domaine des études autochtones.

3.12 Prix Lise Quesnel

Site : <https://www.ciqss.org/prix-lise-quesnel>

Date limite de demande : fin octobre

Montant : 1000 \$

Critères d'admissibilité : 1) Être ou avoir été un étudiant inscrit à temps plein de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal au moment du dépôt des dossiers de candidature; 2) Avoir réalisé une recherche ou publication scientifique, en tant que premier auteur, abordant des sujets qui pourraient avoir des retombées positives pour la société. 3) Avoir utilisé les microdonnées disponibles au CIQSS pour réaliser les travaux et publications soumis pour évaluation du dossier de candidature; 4) Mener ou avoir mené un projet actif sous la direction d'un professeur de la Faculté des arts et des sciences ayant accès aux microdonnées du CIQSS dans les 18 mois précédant la date limite du dépôt des dossiers de candidature; 5) Avoir obtenu un excellent dossier scolaire avec une moyenne générale minimale de 3,3/4,3 (ou l'équivalent).

Critères d'évaluation : La qualité globale de la publication ou de la recherche; La contribution à l'avancement de la discipline; L'originalité de la proposition; La rigueur dans la présentation de la publication ou de la recherche

4. Autres bourses

4.1 Bourses du CIQSS (Centre Interuniversitaire Québécois de Statistiques Sociales)

Site : <https://www.ciqss.org/programme-de-bourses>

Admissibilité : étudiants et étudiantes de 2^e cycle qui exploitent les ensembles de données de Statistique Canada ou de l'Institut de la statistique du Québec dans les laboratoires du CIQSS.

4.1.1 Bourses d'accueil

Admissibilité : Inscription à temps complet dans un programme de 2^e cycle dans une université membre du CIQSS; Avoir obtenu l'accès aux données en vue de la réalisation d'un mémoire et pouvoir en attester au moyen d'une lettre de son directeur ou sa directrice de recherche; Avoir son propre projet au CIQSS à titre de chercheur principal ou chercheuse principale

Montant : bourse de 1000 \$

4.1.2 Bourses d'appui à la production scientifique

Admissibilité : Inscription à temps complet dans un programme de 2^e cycle dans une université membre du CIQSS; Avoir publié au moins un texte ou réalisé au moins une communication à partir des résultats de recherche tirés d'un projet mené au CIQSS dans le cadre de la réalisation d'un mémoire

Montant : une seule bourse d'un montant maximal de 1000 \$

Montant variable selon le nombre et le type de production :

Article dans une revue scientifique (avec comité) : 700 \$

Chapitre de livre dans un ouvrage scientifique : 700 \$

Document de travail publié dans une série (« working paper ») : 300 \$

Présentation orale ou par affiche donnée dans le cadre d'une conférence ou d'un colloque scientifique (avec comité) : 300 \$

Rapport de recherche produit pour un organisme gouvernemental ou autre : 500 \$

4.1.3 Bourses complémentaires d'analyse intensive

Admissibilité : Inscription dans un programme de 2^e cycle dans une université membre du CIQSS, mais inscription à pas plus d'un cours durant le trimestre consacré à l'analyse intensive; Avoir obtenu l'accès aux données en vue de la réalisation d'un mémoire de maîtrise et pouvoir en attester au moyen d'une lettre de son directeur ou sa directrice de recherche; Avoir son propre projet au CIQSS à titre de chercheur principal ou chercheuse principale (s'applique seulement aux personnes qui mènent leurs analyses dans un laboratoire de Statistique Canada); Bénéficiaire d'un appui financier provenant de leur institution d'enseignement (superviseur ou superviseure, directeur ou directrice de recherche, centre ou groupe de recherche) d'un montant équivalent ou supérieur à la bourse du CIQSS; Ne pas bénéficier d'une bourse de maîtrise des Fonds de recherche du Québec, du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) ni des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

Montant : 2000 \$